

Administration Communale
de BOUSSU

Province de Hainaut
Arrondissement de Mons

Déclaration de Politique Communale

Mandature 2024-2030

Conseil communal du 19 janvier 2024

Base légale

CDLD, article L1123-27, §1er :

Dans les deux mois après la désignation des échevins, le collège soumet au conseil communal une déclaration de politique communale couvrant la durée de son mandat et comportant au moins les principaux projets politiques ainsi qu'un volet budgétaire reprenant les grandes orientations en la matière.

Après adoption par le conseil communal, cette déclaration de politique communale est publiée conformément aux dispositions de l'article L1133-1 et de la manière prescrite par le conseil communal.

Elle est mise en ligne sur le site internet de la commune.

La déclaration de politique communale doit couvrir la durée du mandat, soit la période 2024-2030, reprendre les principaux projets politiques.

La déclinaison des actions se présentera sous la forme d'un Plan Stratégique Transversal.

Introduction

Nous entamons une nouvelle mandature avec une vision claire pour notre commune : bâtir un environnement où il fait bon vivre pour tous, de la petite enfance à nos aînés, dans un cadre sûr, propre et agréable.

La présente déclaration de politique communale pour la période 2024-2030 définit les axes stratégiques qui guideront notre action pour les six prochaines années.

Elle s'articule autour de plusieurs piliers fondamentaux : la sécurité, l'amélioration continue de la propreté de l'espace public, l'embellissement de notre cadre de vie, mais aussi une politique du logement ambitieuse, le renforcement de l'attractivité de nos centres-villes, une attention particulière portée à nos seniors et à notre jeunesse, ainsi qu'un développement de l'offre en crèches et en écoles d'immersion.

Ces priorités répondent à une volonté forte d'améliorer le quotidien de chacun et de renforcer le lien social au sein de notre commune. L'objectif étant de faire de notre commune un lieu encore plus accueillant et harmonieux, où chaque génération trouve sa place.

Ces axes seront ensuite traduits – de manière concrète - dans le Plan Stratégique Transversal (PST), qui guidera nos actions et nos investissements pour les six prochaines années.

1) Une Commune propre

J'aime ma Commune...

...si elle est propre et entretenue !

L'entretien des voiries :

La sécurité de nos concitoyens est une priorité absolue. Des voiries en parfait état sont un facteur déterminant pour prévenir les accidents et garantir la sécurité de tous les usagers : automobilistes, cyclistes, piétons et personnes à mobilité réduite.

Nids-de-poule, revêtements dégradés, signalisation déficiente... autant de dangers potentiels qu'un entretien régulier et efficace permet d'éviter. En veillant à la qualité de nos infrastructures routières, nous agissons pour la sécurité de chacun.

L'entretien de nos cimetières :

Aussi, nos cimetières sont des lieux de mémoire et de recueillement, des espaces où nous honorons la vie de ceux qui nous ont quittés. L'entretien constant de ces lieux, tout au long de l'année, est un acte de respect envers les défunts et un soutien pour leurs familles. Un cimetière bien entretenu témoigne de la considération que nous portons à leur mémoire et offre un cadre digne et paisible pour le souvenir.

Éviter les dépotoirs :

Nos poubelles publiques actuelles, et les bulles à verre qui les accompagnent, présentent des défis en termes d'esthétique et de propreté. L'Administration communale de Boussu prend les devants en proposant une solution innovante : des poubelles publiques au design soigné et des bulles à verre enterrées. Ces dernières, en plus de limiter les dépôts sauvages, réduisent considérablement les nuisances sonores et visuelles. Une invitation au civisme et à la responsabilité, soutenue par des infrastructures adaptées à tous, y compris les personnes à mobilité réduite.

En outre, nos rues, nos places, nos parcs, non doivent plus ponctués de dépotoirs métalliques, mais parsemés d'élégants contenants. Des formes harmonieuses, des matériaux nobles, des couleurs discrètes s'intégrant au paysage urbain. Plus qu'une simple collecte des déchets, une contribution à l'embellissement de notre cadre de vie. Et une fonctionnalité réfléchie : une ouverture sélective, dissuadant les dépôts sauvages d'ordures ménagères, encourageant le geste civique et le respect de l'espace commun.

Une commune propre et agréable à vivre, c'est l'affaire de tous ! À Boussu, nous encourageons l'utilisation du service de ramassage des encombrants, un outil essentiel pour maintenir notre cadre de vie. Pour cela, nous améliorons la communication autour de ce service et simplifions son accès.

Un espace vert bien entretenu est bien plus qu'un simple décor. C'est un lieu de vie, un facteur de bien-être et de santé publique. Des jeux pour enfants en parfait état favorisent leur développement moteur et leur épanouissement. Investir dans l'entretien de ces espaces, c'est investir dans la santé et le bonheur de nos concitoyens.

2) Économie / Revitalisation des centres-villes

J'aime ma Commune...

...si les commerces de proximité reviennent dans nos centres-villes

La commune de Boussu s'engage résolument dans une dynamique de revitalisation économique, avec une série de mesures concrètes visant à soutenir l'entrepreneuriat local et à dynamiser son tissu commercial. Consciente des enjeux économiques actuels, la commune souhaite mettre en place un ensemble d'initiatives pour créer un environnement favorable à l'éclosion de nouvelles activités et au développement des commerces existants.

Soutien direct à la création d'entreprise :

Pour encourager l'esprit d'entreprise, la commune de Boussu proposera une prime de lancement d'entreprise ou d'activité commerciale. Celle-ci, dont les modalités précises seront communiquées prochainement, offrira un soutien financier aux nouveaux entrepreneurs et commerçants qui souhaitent s'installer sur le territoire communal. Elle vise à faciliter le démarrage de leur activité et à les accompagner dans leurs premiers pas.

Dynamisation de l'espace public et soutien aux commerces de proximité :

Afin de rendre le centre-ville et les quartiers plus attractifs et conviviaux, la commune encouragera l'installation de terrasses saisonnières, par l'achat d'installations mises à la disposition des concernés sur les places publiques). Ces mesures permettront aux établissements horeca d'étendre leur surface d'accueil et d'offrir un espace de détente et de convivialité aux habitants et aux visiteurs.

Parallèlement, dans un souci de soutenir activement les commerces de proximité, la commune met en place une suppression des taxes communales qui pèsent sur ces derniers. Cette mesure allégera les charges financières des commerçants et les encouragera à investir et à se développer.

Animation et attractivité :

Pour créer une ambiance dynamique et festive, la commune organisera régulièrement des activités éphémères sur les places de Boussu et de Hornu.

Ces manifestations, telles que des marchés artisanaux, des spectacles de rue ou des animations pour les familles, animeront l'espace public, attireront du public et créeront des opportunités pour les commerces locaux.

L'ensemble de ces mesures s'inscrit dans une stratégie globale de revitalisation économique, qui vise à :

- Stimuler l'entrepreneuriat local.
- Soutenir le commerce de proximité.
- Dynamiser l'espace public.
- Améliorer l'attractivité de la commune.

La commune de Boussu est convaincue que ces initiatives contribueront à renforcer son tissu économique et à améliorer la qualité de vie de ses habitants.

Redonner vie au Zoning des Miniaux : un enjeu majeur pour l'avenir de Hornu et de Boussu

Au cœur de Hornu, le Zoning des Miniaux représente un potentiel considérable, malheureusement inexploité depuis plus de dix ans, en raison de son état de délaissement par l'IDEA.

Ce site, situé rue de Warquignies, est aujourd'hui un frein au développement économique de la commune. Sa revitalisation est donc une priorité absolue pour la commune de Boussu et s'inscrit pleinement dans sa stratégie globale de redynamisation économique.

Un site au potentiel gâché :

Le Zoning des Miniaux, de par sa situation géographique centrale à Hornu, offre des opportunités uniques en termes de développement économique, de création d'emplois et d'amélioration du cadre de vie.

Son état actuel, marqué par une absence d'entretien et une nécessité de dépollution, constitue un véritable gâchis.



La première étape, et non des moindres, est d'exiger de l'IDEA et des pouvoirs publics une dépollution intégrale et effective du site. Cette dépollution, qui semble nécessaire une seconde fois, est une condition sine qua non à toute réhabilitation durable et respectueuse de l'environnement.

Un projet durable pour les citoyens :

Une fois le site dépollué, il est crucial de développer un projet durable et ambitieux pour les citoyens. Ce projet devra répondre aux besoins de la population et contribuer à la revitalisation économique et sociale de Hornu et de Boussu. Plusieurs pistes pourront alors être envisagées.

3) Une belle commune

J'aime ma Commune...

...si elle retrouve sa beauté d'antan !

Cultivons ensemble un cadre de vie beau et agréable

La Commune de Boussu aspire à se doter d'une identité forte en matière d'embellissement et de fleurissement, en créant un environnement agréable et harmonieux pour tous ses habitants. Pour atteindre cet objectif, une série d'actions concrètes seront mises en œuvre.

Un fleurissement harmonieux et durable :

Un effort particulier sera porté sur le fleurissement et la végétalisation de l'espace public, en privilégiant les fleurs et les végétaux de saison pour un rendu esthétique et respectueux de l'environnement. Cette démarche se traduira par :

Un fleurissement soigné des ronds-points :

Chaque rond-point de la commune sera agrémenté de fleurs et de végétaux de saison, créant ainsi des points d'intérêt visuels et contribuant à l'embellissement des entrées de ville et des quartiers.

Des entrées de ville accueillantes :

Les entrées de ville seront spécialement aménagées avec des plantations florales et végétales, offrant une image accueillante et valorisante aux visiteurs et aux habitants.

Un fleurissement étendu à l'ensemble de la commune :

Les rues principales et secondaires, les parcs et les espaces verts seront également fleuris et végétalisés, créant ainsi une continuité visuelle et un cadre de vie agréable dans tous les quartiers.

Valorisation de l'Axiale boraine :

Afin de marquer son engagement en faveur de l'embellissement du territoire, la Commune s'appropriera, par convention, les quatre ronds-points de l'Axiale Boraine. Ces espaces stratégiques feront l'objet d'une attention particulière en matière de décoration et de fleurissement, contribuant ainsi à l'amélioration de l'image de la commune et à la valorisation de cet axe important.

Mobilisation des habitants :

La commune souhaite impliquer activement ses habitants dans cette démarche d'embellissement.

Pour ce faire, deux concours seront relancés ou maintenus :

Relance du concours « Les plus belles Maisons fleuries ». Ce concours, anciennement nommé « Boussu Commune Fleurie », encouragera les habitants à embellir leurs propriétés avec des fleurs et des végétaux, contribuant ainsi à l'embellissement global de la commune.

Maintien du concours des plus belles Décorations de Noël. Cette action, déjà existante, continuera d'encourager la créativité et la participation des habitants lors des fêtes de fin d'année, en illuminant et en décorant leurs maisons.

Embellissement artistique :

Pour ajouter une touche artistique et culturelle à l'espace public, la commune agrémentera les quartiers de fresques murales.

Ces œuvres d'art urbain apporteront de la couleur et de la vie aux murs et aux espaces publics, tout en valorisant le talent des artistes locaux.

Ambition d'un label de qualité :

La commune souhaite récupérer le label « Wallonie en fleurs ».
Ce label wallon récompense les communes qui s'engagent en faveur d'un fleurissement durable et respectueux de l'environnement. Il s'inscrit dans une démarche globale qui prend en compte des enjeux tels que :

- Le développement de l'attractivité locale.
- La préservation du lien social.
- Le respect de l'environnement.

L'obtention de ce label témoignerait de l'engagement de la commune en faveur de l'amélioration du cadre de vie de ses habitants et de la valorisation de son territoire.

En mettant en œuvre ces différentes actions, la Commune de Boussu souhaite créer un environnement plus agréable, plus beau et plus convivial pour tous. Elle invite les habitants à s'impliquer activement dans cette démarche et à contribuer à faire de Boussu une véritable ville fleurie.



4) Sécurité

J'aime ma Commune...

...si on s'y sent en sécurité !

Vivre en sécurité et dans le respect : un enjeu majeur pour notre commune

La qualité de vie dans une commune repose en grande partie sur le sentiment de sécurité et le respect du vivre-ensemble. Lutter contre les incivilités et combattre le sentiment d'insécurité sont des enjeux cruciaux pour le bien-être de chaque citoyen(ne).

L'impact des incivilités sur la vie quotidienne :

Les incivilités, qu'il s'agisse de nuisances sonores, de dépôts sauvages, de dégradations ou de comportements irrespectueux, ont un impact direct et négatif sur notre quotidien. Elles créent un climat de tension, d'inconfort et peuvent même engendrer un sentiment d'insécurité. Elles nuisent à la convivialité, à l'attractivité de notre commune et à la qualité des espaces publics.

Consciente des enjeux de sécurité et soucieuse de prévenir les actes d'incivilité, la commune a décidé d'installer des caméras de surveillance dans les zones dites « sensibles ».

Ces zones, qui seront identifiées en fonction de critères objectifs tels que la fréquence des incidents signalés, la configuration des lieux ou la présence d'équipements publics particulièrement exposés, bénéficieront d'une couverture vidéo permettant une surveillance accrue.

L'agent de quartier : un acteur clé pour la sécurité et le bien-être de notre commune

Au cœur de notre vie locale, l'agent de quartier joue un rôle essentiel pour garantir la sécurité, la tranquillité et le lien social. Connaître et identifier son agent de quartier est bien plus qu'une simple formalité : c'est un atout précieux pour chaque citoyen et pour l'ensemble de la communauté.

Un lien direct avec la police de proximité :

L'agent de quartier est le représentant de la police au plus près des habitants. Il est le visage humain de l'institution policière, un interlocuteur privilégié pour les citoyens. Il doit être identifié et accessible, à tout un chacun.

Sa présence régulière sur le terrain, ses contacts avec les riverains, les commerçants, les associations et les institutions locales lui permettent de connaître parfaitement les spécificités de son secteur, les problématiques rencontrées et les besoins de la population.

La Commune de Boussu souhaite intensifier les interactions constructives entre la police de proximité et sa population.

Les Gardiens de la Paix et les Agents Constatateurs : des acteurs essentiels de la prévention et de la sécurité à Boussu

Au cœur de notre dispositif de prévention et de sécurité, les Gardiens de la Paix et les Agents constatateurs jouent un rôle majeur pour garantir la tranquillité publique, le respect du vivre-ensemble et la qualité de vie à Boussu. Leur présence sur le terrain, leur action de proximité et leurs compétences spécifiques en font des acteurs ô combien importants pour notre commune.

Les Gardiens de la Paix et les Agents constatateurs assurent une présence dissuasive et rassurante sur le territoire communal.

Leurs missions sont variées et complémentaires :

- Prévention et information : ils informent et sensibilisent les citoyens au respect du Règlement Général de Police, notamment en matière d'incivilités, de circulation, de propreté et d'environnement.
- Médiation et dialogue : ils interviennent dans les situations de conflits de voisinage ou de troubles à l'ordre public, privilégiant le dialogue et la médiation pour trouver des solutions amiables.



- Constatation d'infractions : les Agents constatateurs sont habilités à constater certaines infractions, notamment en matière de stationnement et d'incivilités.
- Lien avec les autres services : ils assurent un relais important entre la population, les services communaux et les forces de l'ordre, signalant les problèmes rencontrés et contribuant à une meilleure coordination des actions.

Renforcement du rôle et du service, une priorité pour la commune :

Consciente de l'importance de leurs actions, la Commune de Boussu souhaite renforcer le rôle et le service des Gardiens de la Paix et des Agents constatateurs.

Cette volonté se traduit par plusieurs axes :

- Élargissement des compétences : la Commune entend élargir les compétences des Agents constatateurs en matière d'infractions mixtes et de Sanctions Administratives Communales (SAC), afin de renforcer leur efficacité dans la lutte contre les incivilités.

Cela leur permettra de constater et de sanctionner un plus large éventail d'infractions, contribuant ainsi à un meilleur respect des règles de vie en société.

- Formation continue : la commune s'engage à assurer une formation continue et adaptée à ses agents (il en va de même au sien des autres services), afin de leur permettre de développer leurs compétences et de répondre aux évolutions des problématiques de sécurité.

Sécurisation des abords des écoles :

La sécurité des enfants aux abords des écoles est une priorité pour la commune. Dans cette optique, des mesures concrètes seront mises en place :

- Marquage au sol plus visible sera mis en place aux abords de toutes les écoles, afin de renforcer la sécurité des piétons et de rappeler les règles de circulation.
- Présence accrue des agents de prévention et de sécurité, assurée aux heures d'entrée et de sortie des classes, afin de sécuriser les déplacements des enfants et de prévenir les comportements dangereux.



Cette présence rassurante permettra également de sensibiliser les parents et les automobilistes au respect des règles de sécurité aux abords des écoles.

En renforçant le rôle et les moyens des Gardiens de la Paix et des Agents constatateurs, et en mettant en place des mesures spécifiques pour la sécurité des abords des écoles, la commune de Boussu affirme son engagement en faveur d'un environnement sûr et paisible pour tous ses habitants.

5) Logement

J'aime ma Commune...

...si une réelle politique du logement y est assurée !

La mixité sociale à Boussu et Hornu : un enjeu majeur pour le vivre-ensemble et l'épanouissement de tous :

L'intensification de la mixité sociale dans les quartiers de Boussu et Hornu représente un enjeu sociétal fondamental pour construire une commune plus juste, plus équilibrée et plus harmonieuse.

Au-delà d'une simple répartition géographique des populations, la mixité sociale est un véritable levier de progrès social, d'épanouissement individuel et de cohésion collective. Elle permet de lutter contre la formation de quartiers homogènes, souvent marqués par des difficultés sociales et économiques cumulées.

En diversifiant les types de logements au sein des quartiers, on favorise la rencontre et le partage entre des personnes d'origines sociales, culturelles et économiques différentes.

Afin de renforcer la mixité sociale et d'offrir de nouvelles perspectives aux citoyens de Boussu et Hornu, il est essentiel de faciliter l'accession à la propriété.

Une des pistes à explorer consiste à donner la possibilité aux citoyens de devenir propriétaires d'habitations appartenant, notamment, à la société de logements ainsi qu'à la Régie foncière. Cette démarche présente de nombreux avantages tant pour les individus que pour la collectivité.



Création d'un « Guichet Logements » : un service centralisé pour faciliter l'accès au logement à Boussu et Hornu

Afin de simplifier les démarches des citoyens en matière de logement et de centraliser l'information, la Commune de Boussu souhaite mettre en place un « Guichet Logements », en collaboration avec des partenaires clés : BH-P Logements, la Régie Foncière et l'ASBL FEES. Ce guichet unique offrira un service d'accueil, d'information et d'orientation pour toutes les questions relatives au logement.

Création d'un « Guichet Énergie » : un service d'information et de conseil pour les citoyens de Boussu et Hornu

Sous l'impulsion de notre conseiller en énergie, la Commune de Boussu souhaite mettre en place un « Guichet Énergie », afin d'accompagner les citoyens dans la transition énergétique et de les informer sur les bonnes pratiques en matière d'économie d'énergie.

Ce guichet offrira un service d'information et de conseil personnalisé et gratuit sur les thématiques suivantes :

1. Isolation et performance énergétique des Bâtiments (PEB).
2. Systèmes de chauffage et de ventilation.
3. Optimisation du système de chauffage.
4. Utilisation rationnelle des appareils électroménagers.
5. Exploitation de l'énergie renouvelable (solaire, photovoltaïque, etc.).
6. Achats groupés d'énergie (gaz, électricité) :

Un service gratuit et accessible à tous :

Le « Guichet Énergie » sera un service gratuit et accessible à tous les habitants de Boussu et Hornu. Il aura pour objectif de sensibiliser les citoyens aux enjeux de la transition énergétique, fournir des informations claires et objectives sur les économies d'énergie, conseiller les citoyens dans leurs projets d'amélioration énergétique et promouvoir l'utilisation des énergies renouvelables.

6) Environnement

J'aime ma Commune...

...si on y respecte son environnement !

Notre engagement pour un avenir durable se concrétise par des actions fortes et diversifiées, touchant à tous les aspects de notre environnement et de notre cadre de vie. Nous souhaitons bâtir une commune respectueuse de la nature et offrant un cadre de vie sain et agréable à tous ses habitants.

Mobilité douce et active :

Conscients des enjeux liés à la mobilité, nous encouragerons activement l'utilisation du vélo, par l'octroi d'une prime à l'achat d'un vélo électrique, classique ou pliable. Cette prime vise à inciter les citoyens à adopter ce mode de transport doux, bénéfique pour la santé et pour l'environnement.



Un réseau RAVeL, des sentiers entretenus, accessibles et sécurisés permettront de favoriser les déplacements à vélo et à pied en toute sécurité, reliant les différents quartiers et offrant des espaces de loisirs et de détente.

Prévention des inondations :

La prévention des inondations est une priorité. Nous poursuivrons le Plan de prévention des inondations et réactiverons l'installation de bassins d'orage à proximité des zones inondables, afin de protéger les habitants et les biens face aux aléas climatiques.

Lutte contre les dépôts clandestins :

La propreté de notre environnement est l'affaire de tous. Nous renforcerons la Brigade Environnement et le service des Agents constatateurs, qui sillonneront les quartiers à la recherche de dépôts clandestins.

L'objectif est clair : identifier et sanctionner les personnes concernées, afin de lutter efficacement contre ces incivilités et de préserver nos espaces publics.



Valorisation des déchets et compostage :

Nous souhaitons encourager les pratiques durables en matière de gestion des déchets. La création de plusieurs composts collectifs et potagers collectifs permettra de valoriser les déchets organiques et de favoriser le lien social.

Nous augmenterons également le nombre de campagnes visant à encourager le tri des déchets et le compostage, notamment en collaboration avec HYGEA, afin de sensibiliser les citoyens à l'importance de ces gestes pour l'environnement.

Agriculture locale et durable :

Nous croyons en une agriculture locale et durable. La création d'une régie agricole a pour objectif de produire une majeure partie des besoins en légumes frais et bio de la restauration collective, favorisant ainsi les circuits courts et une alimentation saine pour nos enfants et nos aînés.

Préservation de la biodiversité :

La préservation de la biodiversité est au cœur de nos préoccupations. La Commune de Boussu souhaite mettre en place des actions concrètes pour la plantation des espèces indigènes et hautes tiges, contribuant ainsi à la richesse de notre patrimoine naturel. Nous encouragerons également la couverture permanente du sol pour éviter l'érosion, notamment par l'utilisation d'engrais verts, préservant ainsi la qualité de nos sols agricoles.

Sensibilisation et implication des citoyens :

Enfin, nous organiserons des campagnes de sensibilisation afin d'encourager les particuliers à cultiver des fruits et légumes dans leur jardin. Cette initiative permettra de favoriser l'autonomie alimentaire, de renforcer le lien avec la nature et de sensibiliser les citoyens aux enjeux de l'agriculture durable.

Par ces actions concrètes et cohérentes, nous souhaitons construire une commune où il fait bon vivre, une commune respectueuse de son environnement et engagée dans la transition écologique.

7) Jeunesse

J'aime ma Commune...
...si nos jeunes s'y épanouissent !

L'épanouissement de la jeunesse à Boussu et à Hornu est un pilier essentiel pour l'avenir de notre commune. Investir dans nos jeunes, c'est investir dans le futur, en construisant une société plus dynamique et plus inclusive.

C'est pour cette raison que nous plaçons la jeunesse au cœur de nos priorités et nous nous engageons à mettre en œuvre des actions concrètes pour favoriser son épanouissement. Voici les mesures que nous proposons :

Valorisation du Conseil Communal des Enfants :

Nous reconnaissons l'importance du Conseil Communal des Enfants (CCE) comme instance de participation citoyenne.

Nous souhaitons renforcer son rôle et ses missions, en l'associant davantage aux réflexions et aux projets qui concernent les enfants et les jeunes.

Le renforcement des activités intergénérationnelles doit également être soutenu. Nous croyons aux bénéfices des échanges entre les générations. Dès lors, il faut encourager les rencontres et les activités entre les jeunes et les seniors, notamment dans les maisons de repos.

Soutenir les initiatives des jeunes :

En les accompagnant dans l'organisation de projets au sein des maisons de repos, afin de favoriser le partage et la transmission des savoirs.

Pour faciliter les déplacements et les activités, nous prévoyons l'achat d'un nouveau car. L'objectif principal étant d'assurer un ramassage scolaire efficace, sur toute l'entité, vers les différentes implantations scolaires.

Il servira, en outre, lors de l'organisation de voyages à destination des jeunes et des seniors, afin de favoriser les découvertes, les échanges et les moments de convivialité.

Création d'un espace dédié à l'Enfance et à la Jeunesse :

En termes d'engagement pour l'enfance et la jeunesse, nous souhaitons mettre en place un projet ambitieux et structurant : la création d'un pôle, combinant un centre extrascolaire et une crèche accueillante.



Cette initiative répond à un double objectif : offrir un environnement stimulant et sécurisant pour les enfants, tout en apportant un soutien concret aux familles.

- Implantation d'un centre extrascolaire, dans le but d'offrir un accueil de qualité aux enfants, après l'école et pendant les vacances scolaires, avec des activités éducatives, ludiques et sportives.
- Intégration d'une crèche, afin de répondre aux besoins des parents et offrir un environnement stimulant aux tout-petits.

L'éducation de nos enfants est une pierre angulaire de notre projet communal. Conscients de son importance capitale pour l'avenir de notre société, nous nous engageons résolument à offrir des écoles communales de qualité, des lieux d'apprentissage et d'épanouissement où chaque enfant pourra développer pleinement son potentiel. Cette ambition se traduit par une série d'actions concrètes et cohérentes.

Tout d'abord, nous nous attacherons à rationaliser et moderniser les infrastructures scolaires.

Il est essentiel que nos élèves évoluent dans des environnements d'apprentissage modernes, fonctionnels et adaptés à leurs besoins. Cela implique la rénovation des bâtiments existants, l'aménagement d'espaces dédiés aux nouvelles technologies et la création d'environnements stimulants et propices à l'apprentissage. Des classes lumineuses, bien équipées et ergonomiques contribueront au bien-être des élèves et favoriseront leur concentration.

Par ailleurs, nous souhaitons ouvrir des classes d'immersion afin de favoriser l'apprentissage des langues et l'ouverture culturelle dès le plus jeune âge.

L'apprentissage précoce d'une langue étrangère offre de nombreux avantages cognitifs et culturels. Il permet aux enfants de développer une plus grande ouverture d'esprit, de faciliter leur communication avec le monde et de renforcer leurs capacités d'apprentissage en général. Ces classes d'immersion seront conçues pour immerger les enfants dans un environnement linguistique stimulant et ludique, favorisant ainsi une acquisition naturelle et efficace de la langue.

Nous accorderons également une attention particulière à la réorganisation des « Défis lecture » et des « Olympiades de Mathématique ».

Ces initiatives, déjà existantes, seront repensées afin de stimuler davantage l'intérêt des élèves pour la lecture et les mathématiques de manière ludique et motivante. L'objectif est de transformer l'apprentissage en une expérience positive et engageante, en encourageant la participation active des élèves et en valorisant leurs réussites.

Des approches pédagogiques innovantes, des jeux éducatifs et des activités interactives seront encouragées, afin de rendre ces disciplines plus attrayantes et accessibles.



Enfin, nous mettrons en place des repas scolaires sains, simples, en circuit court et à prix coûtant. Nous sommes convaincus qu'une alimentation équilibrée est essentielle à la réussite scolaire. C'est pourquoi nous souhaitons garantir à tous les élèves l'accès à des repas nutritifs, préparés à partir de produits frais et de saison, en privilégiant les producteurs locaux.

Cette démarche permettra de soutenir l'agriculture locale, de réduire l'empreinte environnementale de nos écoles et de sensibiliser les enfants à l'importance d'une alimentation saine et durable. En proposant des repas à prix coûtant, nous souhaitons également garantir l'accessibilité de ce service à toutes les familles.

En conjuguant ces différentes actions, nous souhaitons créer un environnement scolaire épanouissant et stimulant pour tous les enfants de notre commune, leur donnant ainsi les meilleures chances de réussite pour leur avenir.

L'accompagnement de la jeunesse ne se limite pas aux murs de l'école ou aux activités structurées. Consciente des réalités du terrain et des défis auxquels les jeunes peuvent être confrontés en dehors de ces cadres, la Commune de Boussu souhaite mettre en place un dispositif essentiel : la présence d'éducateurs de rue.

Cette initiative vise à assurer une présence éducative et préventive auprès des jeunes, en allant à leur rencontre là où ils se trouvent : dans leurs quartiers, après les heures d'école et durant le week-end.

L'objectif principal de cette démarche est de créer du lien avec les jeunes. Les éducateurs de rue ne sont pas des figures d'autorité répressives, mais des adultes bienveillants et disponibles, capables d'établir une relation de confiance avec les jeunes. Ils sont présents pour les écouter, comprendre leurs préoccupations, leurs difficultés et leurs aspirations. Cette écoute active est primordiale pour identifier les besoins des jeunes et les accompagner de manière adaptée.

Enfin, l'opération « Été solidaire » sera élargie à toutes les périodes de congés scolaires, afin de proposer des activités et un soutien aux jeunes, tout au long de l'année.

Ces mesures concrètes témoignent de notre engagement envers la jeunesse de notre entité. Nous sommes convaincus qu'en investissant dans leur épanouissement, nous construisons un avenir meilleur pour toute la commune. Nous souhaitons créer un environnement stimulant, inclusif et sécurisant où chaque jeune puisse s'épanouir pleinement et devenir un citoyen responsable et engagé.

8) Inclusion

J'aime ma Commune...

...si tous les citoyens sont pris en considération !

L'inclusion des personnes à mobilité réduite (PMR) et des personnes en situation de handicap est une priorité absolue de notre action communale. Nous nous engageons à créer une ville accessible à tous, où chacun peut participer pleinement à la vie sociale, culturelle et économique.

Cet engagement se traduit par une série de mesures concrètes et ambitieuses.

Faciliter l'accès à tous les bâtiments communaux et aux espaces publics :

Cela implique un travail continu d'amélioration et d'adaptation des infrastructures existantes, ainsi qu'une prise en compte systématique des normes d'accessibilité, lors de toute nouvelle construction ou rénovation.

Des stationnements adaptés et clairement identifiés :

Afin de faciliter le stationnement des personnes à mobilité réduite, nous mettrons en place des parkings PMR définitifs aux entrées de tous les bâtiments communaux. Ces emplacements seront clairement signalés, dimensionnés conformément aux normes en vigueur et situés à proximité des entrées afin de minimiser les déplacements.

L'obtention du label « Handicity » : une reconnaissance de notre engagement

Nous souhaitons obtenir le label « Handicity », une distinction qui encourage les communes œuvrant activement pour l'inclusion des personnes en situation de handicap. Ce label valorise les initiatives, petites ou grandes, qui contribuent à améliorer la qualité de vie de chacun. L'obtention de ce label serait une reconnaissance de notre engagement et un encouragement à poursuivre nos efforts.

Ouvrir le dialogue et favoriser l'insertion :

L'inclusion ne se limite pas à l'accessibilité physique.

Nous souhaitons ouvrir un large débat sur l'insertion des personnes en situation de handicap dans la société civile. Ce débat permettra de sensibiliser la population, de lutter contre les préjugés et de favoriser une meilleure compréhension des enjeux liés au handicap.



L'inclusion dès le plus jeune âge :

La Commune souhaite poursuivre l'intégration des enfants en situation de handicap dans toutes les activités extrascolaires. L'inclusion dès le plus jeune âge est essentielle pour favoriser l'épanouissement de chaque enfant et pour construire une société plus inclusive.

Une instance de dialogue et de proposition : le Conseil Consultatif de la Personne à besoins spécifiques

Afin de garantir une participation active des personnes concernées, nous relancerons le Conseil Consultatif de la Personne à besoins spécifiques. Cette instance de dialogue et de proposition permettra de recueillir les avis et les besoins des personnes en situation de handicap et de les intégrer dans nos politiques publiques.

9) Les Aînés

J'aime ma Commune...

...si nos aînés ont leur place dans la Société !

L'importance des aînés et des seniors dans la société est souvent sous-estimée, alors qu'ils représentent une richesse inestimable pour la collectivité. Ils incarnent la mémoire collective. Ils ont traversé des époques, vécu des événements marquants et accumulé une somme considérable d'expériences et de savoirs.

Il est donc primordial de valoriser le rôle essentiel des aînés au sein de notre commune. Il est important de lutter contre les stéréotypes et les préjugés liés à l'âge et de favoriser leur inclusion et leur participation active à la vie sociale. En reconnaissant leur valeur et en leur offrant les opportunités de s'épanouir et de contribuer, nous construisons une société plus juste, plus solidaire et plus riche de sa diversité.

L'attention portée à nos aînés est une priorité de notre action communale. Conscients des besoins spécifiques de cette population, notamment à partir de 75 ans, nous souhaitons mettre en place et un service d'aide, visant à améliorer leur qualité de vie et à favoriser leur maintien à domicile dans les meilleures conditions.

Notre engagement se traduit par la création et le renforcement d'un service d'aide spécifiquement conçu pour les seniors. Ce service a pour objectif de répondre à divers besoins du quotidien, en complément des dispositifs existants tels que le Taxi social.

Il s'articule autour de plusieurs axes :

- Aide aux courses : les difficultés de mobilité peuvent rendre les courses quotidiennes pénibles voire impossibles. Notre service propose une aide aux courses, permettant aux aînés de se faire accompagner ou de se faire livrer leurs achats à domicile.
- Déplacements médicaux : l'accès aux soins est primordial. Notre service souhaite organiser les déplacements médicaux des aînés, que ce soit pour des consultations chez le médecin, des examens à l'hôpital ou des séances de rééducation. Ce service vient en complément du Taxi social, offrant une solution adaptée aux besoins spécifiques des déplacements médicaux.
- Service administratif communal à domicile : les démarches administratives peuvent être complexes et décourageantes. Notre service souhaite renforcer l'aide administrative à domicile, permettant aux aînés d'être accompagnés dans leurs démarches auprès des services communaux ou d'autres organismes. Cette assistance personnalisée facilite l'accès aux droits et aux services.



En plus de ces services d'aide à domicile, nous poursuivons et développons l'organisation d'activités destinées aux aînés. Ces activités ont pour objectif de maintenir le lien social, de favoriser l'épanouissement personnel et de lutter contre l'isolement.

10) Mobilité

J'aime ma Commune...

...si la mobilité (durable) est sur le bon chemin !

Le carrefour des Quatre Pavés : point de convergence de plusieurs axes importants, est devenu un véritable goulot d'étranglement

Face à la problématique persistante de congestion routière à l'entrée du centre-ville de Hornu, et plus particulièrement au niveau du carrefour des Quatre Pavés, notre majorité affiche une volonté claire et déterminée : inciter la Région wallonne à reprendre le projet de réaménagement de ce point névralgique.

La situation actuelle, caractérisée par une densification croissante de la circulation, engendre des embarras considérables, affectant tant les automobilistes que les transports en commun et impactant négativement la qualité de vie des riverains.

Les heures de pointe sont marquées par des ralentissements importants, des embouteillages et des difficultés d'insertion, notamment pour les bus, dont les retards impactent l'ensemble du réseau de transport en commun. Cette situation nuit à la fluidité du trafic, génère du stress pour les usagers et les riverains.

Radars fixes et radars tronçons :

La question de la sécurité routière et de la fluidité du trafic est une préoccupation majeure pour notre collectivité. Face aux enjeux de vitesse excessive et aux nuisances causées par les ralentisseurs traditionnels, nous proposerons une approche plus efficace, par le placement de radars tronçons sur les routes et axes problématiques. Le remplacement des dos-d'âne et autres dispositifs de ralentissement classiques sera examiné au cas par cas.

Inciter à la mobilité douce :

Dans le cadre de notre engagement continu pour une mobilité durable et respectueuse de l'environnement, la Commune de Boussu doit poursuivre activement ses projets visant à inciter les citoyens à adopter les modes de déplacement doux. Cette transition vers une mobilité plus durable est essentielle pour améliorer la qualité de l'air, réduire les nuisances sonores, favoriser l'activité physique et créer un cadre de vie plus agréable pour tous.

Nos efforts se concentrent notamment sur les axes suivants :

- Développement et amélioration des pistes cyclables : poursuite du développement d'un réseau de pistes cyclables cohérent et sécurisé, reliant les différents quartiers de la commune, les zones résidentielles, les écoles, les commerces et les zones d'activités.
- L'amélioration des pistes existantes, par un entretien régulier et une signalisation claire, est également une priorité.
- Valorisation du RAVeL : Le Réseau Autonome des Voies Lentes (RAVeL) offre un potentiel considérable pour la mobilité douce. Nous devons continuer à valoriser ce réseau en assurant son entretien, en améliorant son accessibilité et en le reliant aux autres modes de transport doux.

Le stationnement des véhicules ne doit pas être oublié :

La mobilité est un enjeu majeur pour les villes d'aujourd'hui, et la promotion de la mobilité douce (marche, vélo, transports en commun) est essentielle pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, améliorer la qualité de l'air et favoriser un mode de vie plus sain.

Cependant, il serait illusoire de penser que la voiture disparaîtra complètement de nos centres-villes. C'est pourquoi la question du stationnement doit être abordée avec pragmatisme et intégrée à une stratégie globale de mobilité.

Pour conclure le volet de la mobilité, il est essentiel de souligner notre engagement à poursuivre le Plan Communal de Mobilité (PCM), un outil stratégique de planification des déplacements à l'échelle de notre commune.

Il doit être le fruit d'une démarche participative. Dès lors, nous mettons un point d'honneur à le poursuivre, en étroite concertation avec les citoyens et les services concernés.



11) Sport

J'aime ma Commune...

...si le sport est à la portée de tous !

Une collaboration plus étroite et continue entre les clubs sportifs, les écoles (tous réseaux confondus) et les associations :

La Commune de Boussu réaffirme son engagement envers la promotion du sport et de la santé en poursuivant activement l'organisation d'activités variées et accessibles à tous. Consciente des bienfaits considérables de l'activité physique et d'une bonne hygiène de vie sur le bien-être individuel et collectif, la commune entend renforcer son action dans ce domaine en s'appuyant sur un réseau de partenaires locaux dynamiques et compétents.

L'éducation à la santé et la promotion de l'activité physique dès le plus jeune âge sont des priorités pour la commune.

En collaboration avec les écoles, des actions seront menées pour sensibiliser les enfants et les adolescents aux bienfaits du sport et d'une alimentation équilibrée. Des activités sportives sont proposées dans le cadre scolaire et extrascolaire, permettant aux jeunes de découvrir différentes disciplines et de développer leurs compétences motrices.

Création d'un terrain synthétique pour tous (non-exclusif):

De plus en plus de collectivités investissent dans des infrastructures sportives modernes et accessibles à tous, à l'image de la création d'un terrain synthétique. Ce type d'équipement représente un véritable atout pour une commune, en favorisant l'accès au sport pour tous, sans exclusion.

Ses installations seront mises à la disposition des clubs sportifs, des écoles et des associations de l'entité.

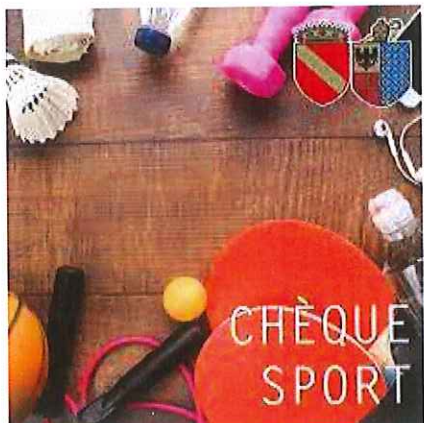
Élargissement de l'offre relative aux « chèques-sport » :

La commune réaffirme son engagement envers l'épanouissement des jeunes, en poursuivant l'opération des chèques-sport, une initiative qui a déjà prouvé son impact positif sur l'accès aux activités sportives. Consciente de l'importance d'une offre diversifiée pour le développement harmonieux des enfants, la Commune a décidé d'étendre significativement le champ d'application de cette opération.



Initialement axés sur les activités sportives, les chèques-sport élargissent désormais leur portée pour inclure un éventail plus large d'activités enrichissantes.

Cette extension marque une volonté forte de soutenir non seulement le développement physique,



mais aussi l'éveil artistique et l'engagement citoyen des jeunes.

L'opération des chèques-sport sera désormais étendue aux enfants inscrits :

- Aux cours de solfège : l'apprentissage du solfège développe le sens musical, la concentration et la discipline, des compétences précieuses pour la vie.
- Aux cours de danse : la danse favorise l'expression corporelle, la coordination, le sens du rythme et la confiance en soi.
- Aux cours de musique : la pratique d'un instrument de musique stimule la créativité, la mémoire et la motricité fine.
- Dans les mouvements de jeunesse : lesquels offrent un cadre éducatif unique, favorisant l'apprentissage de la vie en groupe, le sens des responsabilités, l'autonomie et l'engagement citoyen.

Un complexe aquatique digne de ce nom :

La majorité communale maintient son engagement ferme envers la réalisation d'un complexe aquatique, un projet structurant pour l'avenir de la commune et le bien-être de ses habitants. Afin d'optimiser la réalisation de cet équipement d'envergure, la majorité a opté pour un partenariat public-privé (PPP).

Cette approche permet de mutualiser les compétences et les ressources des secteurs public et privé, garantissant ainsi une gestion efficace du projet, de sa conception à son exploitation. Parallèlement à cet engagement pour la construction, la majorité souligne l'importance cruciale de l'apprentissage de la natation.

La majorité communale affiche sa volonté de reprendre la gestion directe de ses salles omnisports :

Cette décision découle d'une volonté d'optimiser l'utilisation de ces infrastructures, de mieux répondre aux besoins des associations et des habitants et d'assurer une gestion plus efficiente des ressources publiques.

Cette reprise de gestion ne se fera pas à la légère. La majorité s'engage à étudier attentivement les différentes options de gestion afin de déterminer la solution la plus adaptée aux spécificités locales et aux objectifs fixés.

Aussi, la majorité communale souhaite transformer les principaux espaces publics, tels que le Parc de Glattignies et le Parc du Château de Boussu, en véritables lieux de rencontres intergénérationnelles et familiales. L'objectif étant de rendre ces lieux plus conviviaux et plus adaptés aux besoins de toutes les générations

12) Gouvernance locale / Participation citoyenne

J'aime ma Commune...

...si mon administration est performante !

L'administration est, avant tout, un service au public. Elle se doit d'être efficace et efficiente. Pour ce faire, il faut favoriser le développement des synergies en interne ; généraliser les recrutements du personnel en fonction des besoins, sur base d'examens ou de concours et assurer la formation continue du personnel.

Eu égard à ce qui précède, la majorité communale s'engage dans une démarche de réorganisation des services municipaux, afin d'optimiser leur fonctionnement et de répondre au mieux aux besoins de la population.

Cette réorganisation se fondera sur trois piliers essentiels : les attributions scabinales, la réalité du terrain et le programme politique de la majorité. Une collaboration étroite avec la direction générale sera mise en place pour mener à bien cette transformation.

En outre, le Contrôle du Plan Stratégique Transversal de manière continue sera envisagé, par la désignation d'un référent PST.

Dans un souci de transparence et afin de renforcer la démocratie participative, la majorité communale a pris la décision de reprendre les enregistrements des conseils communaux et de les rendre accessibles en ligne, sur les réseaux sociaux, dans un délai maximum de 48 heures après la clôture de chaque séance.

Cette initiative vise à ouvrir davantage les portes de l'administration aux citoyens, leur offrant un accès direct aux débats, aux décisions et aux enjeux qui façonnent leur commune.

Toujours en termes de transparence :

- Les documents qui se rapportent au Conseil communal continueront d'être mis en ligne, conformément à la législation afin que tout citoyen puisse en prendre connaissance.
- La Commune poursuivra la communication relative à la comptabilité et aux documents budgétaires.

La majorité communale s'engage à poursuivre l'accès à l'information communale, conscient que l'information est un pilier essentiel de la démocratie et du lien entre l'administration et les citoyens.

Cette volonté se traduira par un développement accru de l'e-administration et une amélioration globale de la communication, tant vers les citoyens que vers l'extérieur.

La participation citoyenne demeure au cœur de notre action. La majorité s'engage à mettre en place des concertations citoyennes régulières, afin d'impliquer activement les habitants dans les projets qui les concernent et les sujets d'actualité qui touchent leur quotidien.

Cette démarche s'articulera notamment autour de la réactivation des réunions de quartier, un outil précieux pour renforcer le lien social et favoriser le dialogue entre les citoyens et leurs élus.

13) Bien-être animal

J'aime ma Commune...

...si le bien-être des animaux est respecté !

Le bien-être animal sera aussi au cœur de nos préoccupations. Une politique ambitieuse en la matière, durant cette mandature, sera de mise.

Un axe central de cette politique sera la désignation d'un référent bien-être animal. Cette personne aura pour mission de centraliser les informations y relatives, de constituer un point de contact privilégié pour les citoyens et de participer activement à la mise en œuvre des décisions politiques dans ce domaine, assurant également la diffusion des informations au sein de la commune.

Parallèlement, un effort important sera consacré à la sensibilisation des citoyens à l'importance du bien-être animal et de leur intégration dans la vie communale.

Des événements et des campagnes de communication seront organisés pour sensibiliser le public à des enjeux cruciaux tels que la stérilisation obligatoire des chats, la responsabilité incombant aux propriétaires d'animaux et l'adoption en refuge, plutôt que l'achat.

Comme précité, la Commune poursuivra activement la campagne de stérilisation des chats errants, une action essentielle pour contrôler la population féline et améliorer leur qualité de vie.

Un accent particulier sera mis sur l'éducation des jeunes générations, avec la mise en place d'actions pédagogiques visant à sensibiliser les enfants au respect et au bien-être des animaux.

Le programme de distribution de grains contraceptifs pour limiter la population des pigeons sera maintenu et continuera à être mis en œuvre.

La sensibilisation des citoyens portera également sur la prévention des comportements néfastes, notamment la mauvaise gestion des déchets et des poubelles, qui contribuent à l'augmentation de la présence de rongeurs et de pigeons, créant des nuisances et des problèmes d'hygiène.

Enfin, la commune s'engage à revoir l'organisation des feux d'artifice, reconnus comme des sources d'angoisse et de stress importants pour les animaux, en privilégiant des alternatives plus respectueuses, telles que les spectacles son et lumière ou l'utilisation de feux d'artifice à bruit contenu, minimisant ainsi l'impact négatif sur la faune.



14) Culture

J'aime ma commune...

...si la culture contribue à la réussite (éducative) et à l'émancipation de tous !

La culture, au sens large, joue un rôle essentiel dans la construction d'une société et le développement de son identité. Cela est d'autant plus vrai en ce qui concerne notre commune, riche d'un passé minier marquant et d'un patrimoine architectural exceptionnel.

Ce patrimoine, incarné notamment par le site du Grand-Hornu, classé au patrimoine mondial de l'UNESCO, et le Château de Boussu, constituent un héritage précieux qu'il convient de valoriser et de transmettre aux générations futures.

La culture n'est pas seulement la préservation de ce passé, elle est aussi un moteur de développement social, économique et touristique pour la commune.

La valorisation de ce passé minier, à travers des musées, des expositions, des visites guidées ou des événements commémoratifs, permet de maintenir vivante la mémoire collective et de renforcer le sentiment d'appartenance à une communauté.



Le Grand-Hornu, témoin exceptionnel de cette époque, offre un cadre unique pour des initiatives culturelles variées, contribuant ainsi au rayonnement de la commune au-delà de ses frontières.



Mais la culture ne se limite pas à la conservation du patrimoine. Elle est aussi et surtout un vecteur d'émancipation pour les citoyens, à travers toutes les formes d'art. La musique, le théâtre, la danse, les arts plastiques, le cinéma, la littérature... toutes ces

expressions artistiques permettent aux individus de s'exprimer, de se découvrir, de se connecter aux autres et de développer leur esprit critique.

En encourageant la pratique artistique amateur, en soutenant les associations culturelles locales, en proposant des événements culturels variés et accessibles à tous, la commune contribue à l'épanouissement de ses habitants et au renforcement du lien social.

La culture, à Boussu comme à Hornu, doit donc être envisagée comme un tout, un ensemble cohérent qui relie le passé au présent, qui valorise le patrimoine et qui encourage la création artistique. Elle est un facteur d'attractivité, de développement économique, de cohésion sociale et d'émancipation citoyenne. En investissant dans la culture, la Commune investit dans son avenir et dans le bien-être de ses habitants.

Les bulletins communaux mentionnent régulièrement l'importance de la culture, du patrimoine et des initiatives locales, soulignant l'engagement de la Commune dans ce domaine.

C'est pourquoi la majorité communale s'engage à poursuivre le développement de la culture locale au sens large, en mettant en œuvre une série d'actions concrètes.

Au cœur de cette démarche se trouve la valorisation du Centre Culturel de Boussu, véritable trait d'union entre les citoyens et la culture. En collaborant étroitement avec les autres opérateurs locaux, le Centre Culturel contribue à rapprocher les communautés et offre un accès diversifié à la culture pour tous.

Un axe prioritaire sera le renforcement de l'accès à la culture à l'école, afin que chaque élève puisse bénéficier d'un parcours d'éducation culturelle et artistique enrichissant. La volonté est d'offrir une culture pour tous les publics, en l'intégrant dans différents domaines.



Dans le domaine de la santé, des manifestations culturelles seront développées dans les hôpitaux, les maisons de repos et de soins, contribuant ainsi au bien-être des patients et des résidents.

Dans le domaine social, l'accès et la participation aux activités culturelles seront considérés comme des outils de prévention et de réduction de la pauvreté et de l'exclusion sociale, favorisant ainsi une société plus inclusive.

Permettre à tous d'accéder et de participer réellement aux activités culturelles est une dimension essentielle de la promotion d'une société inclusive. La majorité souhaite également favoriser les collaborations entre les nombreux opérateurs culturels présents sur l'entité. Consciente du travail remarquable effectué par les associations culturelles locales, l'objectif est de créer ou de renforcer les collaborations entre les différentes entités, telles que le Centre Culturel, les Maisons des Jeunes, la Bibliothèque communale, le Château de Boussu et le Site du Grand-Hornu, afin de maintenir l'organisation d'événements communs et de mutualiser les ressources.

Par ailleurs, la possibilité du retour d'une Académie de musique sur l'entité sera sérieusement envisagée, offrant ainsi un accès à l'apprentissage musical pour tous.

Enfin, la valorisation des sites patrimoniaux, tels que le Château de Boussu et le Site du Grand-Hornu, occupera une place centrale. L'objectif est de mettre en valeur le patrimoine local, qu'il soit historique, architectural, artistique ou naturel, afin de favoriser l'attractivité de la commune et de renforcer son identité culturelle.